

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

*Suite des
disputes en-
tre le Clergé
& le Parle-
ment.*

I. LE Parlement de Paris, non-content de continuer, sans aucune interruption, les procédures qu'il a commencées par rapport aux refus des Sacremens, en forme tous les jours de nouvelles. Son activité, le concert de ses démarches & de ses principes, & les délais mesurés que la Cour apporte en même-tems dans ses Déclarations sur cette matière, sont des choses assez remarquables de nos jours, même pour la postérité, pour continuer d'en rapporter les faits les plus touchans; mais en passant sur ces Arrêts, Arrêtés & Décrets d'ajournemens personnels & de prise de corps que le Parlement ne cesse de lâcher contre les Ecclésiastiques dont la conduite est de suivre l'intention de leurs Evêques, en refusant, comme ils font, le Saint des Saints à ceux qui en sont jugés publiquement indignes; tout ceci se présente dans le même goût que nous l'avons rapporté dans nos Journaux précédens.

Venons d'abord à une pièce qui a paru, & qui a fait beaucoup de bruit dans le public, par la manière dont on s'y exprimoit sur l'Arrêt du Parlement de Paris du 18. Avril dernier, & qui se trouve dans notre Recueil du mois de Juin dernier, page 412. Cette pièce a pour titre, *Lettre de Mgr. l'Evêque de Marseille à Mgr. le Chancelier, imprimée à Carpentras le 25 . . . 1752.* Après y avoir fait servir les termes les plus forts, contre cet Arrêt, & fait connoître qu'il en résultoit des conséquences qui ne pouvoient être préve-
nuës